

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

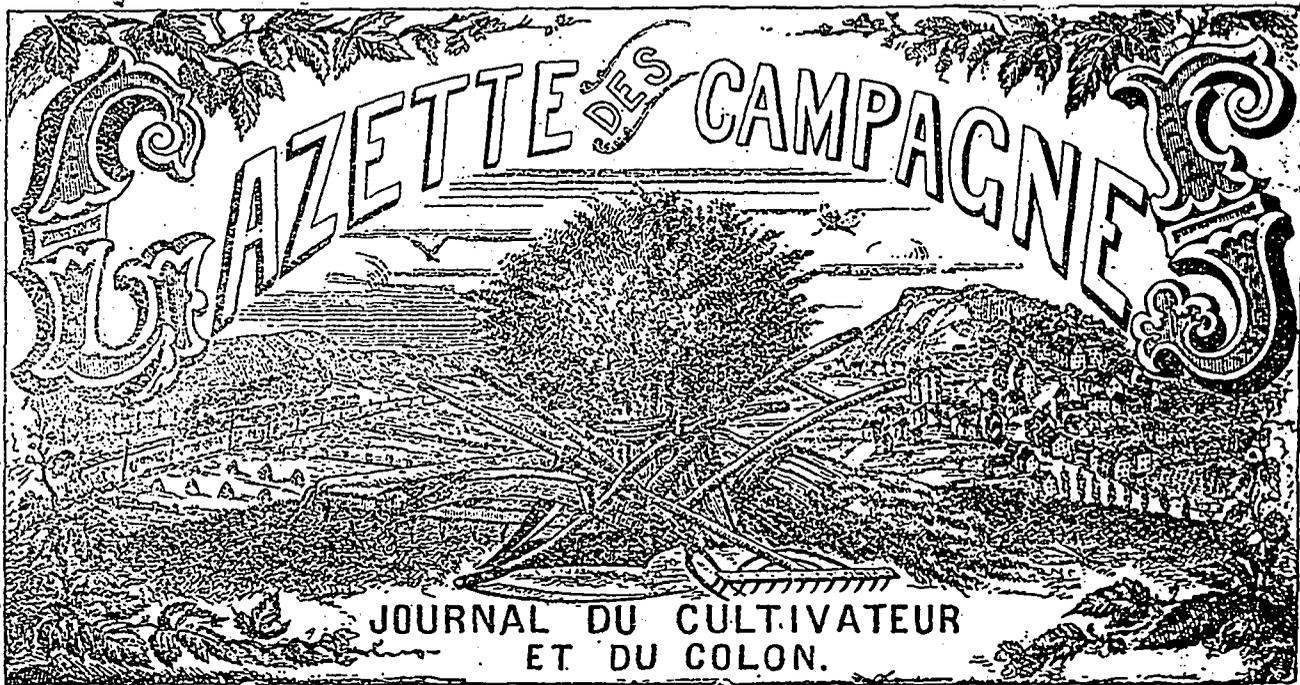
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDI

SOMMAIRE

Causerie Agricole : Observations générales sur la plantation des arbres.—Société de Reboisement dans la Province de Québec; pour en devenir membre, s'adresser au Président J.s. Lévesque, écrivain, à D'Aillebout, comté de Joliette.

Revue de la Semaine : Démission de Mgr. Bourget, comme évêque de Montréal.—Guérison opérée aux Ursulines de Québec, par l'intercession de la Mère de l'Incarnation, fondatrice de cette communauté.—Nouvelles de Rome.—Les aumôniers de régiment en France.

Sujets divers : Les journaux au centenaire.—L'enseignement agricole dans nos campagnes.—Les assurances agricoles.—Les pronostics naturels du temps.

Petite chronique : Le prix du beurre.—Expositions agricoles des Sociétés d'agriculture des comtés de Richelieu et Arthabaska.—La pêche à la truite défendue.—L'agriculture en Chine.—Culture du blé en Californie.

Recettes : Les avives chez le cheval.—Maux des yeux en général chez le cheval.

CAUSERIE AGRICOLE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LA PLANTATION DES ARBRES.

La plantation des arbres, à quelque espèce qu'ils appartiennent est une des opérations les plus importantes de l'agriculture, et une de celles qui sont généralement les plus mal faites. Presque partout, par une fausse économie, on ne fait pas les trous destinés à les recevoir assez grands. On ne les creuse pas assez longtemps avant la plantation. Rarement on les espace suffisamment. Le plus souvent on

mutila la racine de ces arbres avec excès; on coupe complètement leur tête, etc.; opération qui toutes ont des inconvénients graves.

En général les plantations dans les arbres jeunes sont toujours préférables à celles des arbres vieux, cependant il est beaucoup de cas où il est nécessaire de les faire avec ces derniers.

Lorsque les arbres ont repris, pour ainsi dire malgré le cultivateur, on ne cesse de s'opposer à leur accroissement ou on les taillant, ou, encore plus, on les élaguant sans mesure. Aussi combien peu voyons-nous de beaux arbres dans nos vergers, le long de nos routes? En vérité, quand un ennemi caché nous dirigerait dans leur conduite, il ne pourrait pas nous donner des conseils plus contraires à nos intérêts que ceux que notre ignorance, nos préjugés, nos habitudes nous suggèrent.

Presque constamment le côté des arbres exposés au midi est plus garni de branches, et a des branches plus fortes et plus rapprochées de la position horizontale que celui qui est exposé au nord. Ce fait s'explique par le plus de chaleur et de lumière de cette exposition. Il faut donc tailler de ce côté plus long.

Couper tous les ans l'extrémité des racines des arbres d'agrément, et des arbres fruitiers en plein vent, accélère beaucoup leur accroissement.

Il arrive souvent de planter des arbres courbes. Lorsqu'ils sont d'une faible grosseur, on peut les redresser au moyen d'un fort tuteur auquel on les attache dans le sens opposé à leur courbure, ayant soin de mettre un tampon de paille ou de mousse entre son tronc et le lien, afin que ce dernier n'entame point son écorce. Si l'arbre est plus fort, on n'a plus d'autre ressource, lorsqu'on veut devancer les

progrès de l'âge, que de faire une fente longitudinale du côté de la courbure; fente qui, favorisant de ce côté une extravasation de sa sève, le fera grossir davantage.

Il est des variétés d'arbres fruitiers qui ne donnent jamais fruits (ou dont les fleurs ne sont pas susceptibles d'être fécondées), ou dont les fruits n'arrivent jamais à maturité. Jusqu'à présent il n'a pas été possible de rendre compte des causes de ces faits.

Plusieurs cultivateurs regardent comme très avantageux, de tenir les arbres aussi bas que possible, parce que d'un côté les fruits sont plus gros et que de l'autre ils se cueillent plus facilement. M. Amable Morin, de St. Roch des Aulnaies, propriétaire d'un immense verger qui lui donne un revenu de quelques cents piastres par année, a adopté cette méthode, et il s'en trouve bien, tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité des fruits. M. le pépiniériste Augusto Dupuis, du Village des Aulnaies, a adopté cette méthode pour plusieurs de ses pommiers, et il la recommande hautement.

Dans notre propre verger, nous avons des pruniers qui tendent à s'élargir du bas, et c'est de ceux là que nous cueillons des prunes en plus grande quantité et des plus grosses; préférentiellement à ceux de nos pruniers à hautes tiges; seulement nous sommes soumis à plus de précautions par rapport à la neige qui recouvre les branches.

La question de savoir aussi s'il convient de fumer les arbres fruitiers a été souvent agitée. Il est certain que l'exode d'engrais, d'un côté, fait pousser les arbres en bois et en feuilles; et de l'autre, que, dans ce cas, les fruits sont moins savoureux, prennent un mauvais goût; mais aussi, lorsque le sol est très-maigre, les fleurs coulent souvent, les fruits tombent avant maturité, ou restent petits, ou sont piteux. Le terme moyen est celui que doit suivre tout cultivateur éclairé, en préférant toujours d'améliorer le sol plutôt avec des terres neuves, des gazons, des terreaux de vieille formation, plutôt qu'avec des fumiers frais.

La multiplication des arbres fruitiers ne peut être trop provoquée à raison des grands avantages dont elle est pour les endroits où on s'y livre, surtout lorsqu'il est possible d'en mettre les récoltes dans le commerce. Les revenus qu'on en retire dans quelques paroisses sont bien propres à nous faire adopter ce genre de culture. Le Canadien oitait ces jours derniers qu'un commerçant avait acheté à St. Jean Port Joli et à St. Roch des Aulnaies 150 quarts de prunes qui à \$12, ont donné la somme ronde de \$1700; ces prunes, nous dit-on, provenaient des vergers de M. P. G. Verreault de St. Jean Port Joli, de M. Auguste Dupuis, de Amable Morin et du Manoir de Madame Dionne de St. Roch des Aulnaies. M. Morin ne vend pas moins de 300 à 400 millions de pommes, pour sa part, chaque année. Ce qui décourage un grand nombre de cultivateurs à établir des vergers, ce sont les dilapidations que font les jeunes gens en vers lesquels les parents n'exercent pas assez de surveillance. Non seulement ils colèvent les fruits, mais ils brisent les arbres. Nous avons vu nous même, un matin, d'immenses branches de pruniers dans le voisinage du verger de M. O. F. Roy provenant d'arbres qui avaient été mutilés. Les autorités municipales ne sauraient être trop sévères pour punir ces voleurs de fruits, qui obligent les propriétaires de vergers à cueillir les fruits avant la maturité, s'ils veulent en tirer quelque profit.

Étant admis que la culture des arbres fruitiers est lucrative, par le haut prix et la vente facile que l'on obtient sur les marchés, les cultivateurs doivent s'appliquer à acheter que des plants de choix, et ne s'adresser pour cela

qu'à des pépiniéristes recommandables.

L'établissement des pépinières marchandes et de leurs subdivisions, a donné un grand essor au commerce des arbres et arbustes, aux Etats Unis; ces établissements ont des agents même dans notre Province. Malheureusement le peu de délicatesse de quelques pépiniéristes et leur avidité pour le gain, ont jeté en général sur ces établissements un discrédit qui leur nuit beaucoup.

Depuis deux à trois ans quelques uns de nos compatriotes ont établi des pépinières sur leurs propriétés, afin de faire le commerce d'arbres fruitiers et d'ornement; nous pouvons entre autres citer M. Augusto Dupuis, du village de St. Roch des Aulnaies. Ceux qui ont eu à s'adresser à M. Dupuis, ont eu lieu d'être satisfaits, quoique ce Monsieur ne soit qu'au début d'un établissement assez difficile à conduire.

C'est à nos pépiniéristes canadiens à soutenir, par la bonne foi et l'exactitude dans leurs opérations commerciales, le grand essor qu'a pris l'état qu'ils ont embrassé. Nos cultivateurs de leur côté doivent s'adresser de préférence à nos compatriotes, pour l'achat d'arbres fruitiers, etc., afin de les compenser par un patronage bien mérité, des frais que commande l'établissement d'une pépinière.

Outre les avantages que nous procure la plantation d'arbres, par leurs fruits, ils prédisposent à d'abondantes récoltes de céréales. En effet, la terre doit à leurs débris entassés pendant une longue suite de siècles, cet humus ou terreau qui assure la richesse des cultures. Défrichez une forêt, semez du blé sur son sol, et vous aurez d'abord des produits étonnants; mais peu-à-peu la terre végétale sera ou absorbée par la végétation, ou entraînée par les pluies; et ce terrain, qui était noir, changera de couleur et deviendra stérile.

On peut accuser les cultivateurs de ne pas faire attention à cette augmentation de terreau que produisent les arbres. Il est à désirer qu'ils reconnoissent aux minces récoltes qu'ils retirent des terrains maigres, aux produits encore plus minces des pâturages des mêmes terrains, et qu'ils les plantent d'arbres et d'arbustes propres à fournir de l'humus. Cultivez la plaine en plantes annuelles, mais boisiez le sommet des montagnes souvent par trop désertes dans un grand nombre de nos localités. Il n'est point d'endroit qui ne puisse recevoir, sans grands efforts, des plantations d'arbres, lorsqu'on sait les lui approprier; les sols les plus arides, les plus brûlés par les feux du midi, peuvent être couverts d'arbres.

Des agronomes célèbres ont établi que les grands arbres, plantés dans les plaines, autour des champs en culture de plantes, et surtout en culture de céréales, ont, outre l'avantage de briser l'impétuosité des vents, et de mettre obstacle au trop prompt dessèchement de la surface de la terre, celui d'absorber l'eau surabondante qui se trouve plus bas, et par là de réchauffer le sol.

On se plaint, en plusieurs endroits, que le bois devient rare, et pourquoi le devient-il? Parce que les propriétaires défrichent leurs forêts sans discernement, arrachent même leurs vergers, et ne mettent rien à la place. Un véritable cultivateur ne doit jamais arracher un arbre sans en planter plusieurs à sa place. Il faut, lorsqu'il entend ses intérêts, qu'il trouve sur son propre fonds non seulement ce qui est nécessaire chaque année pour son chauffage, son charbonnage, ses constructions, etc., mais un ample superflu pour le service de ses voisins non propriétaires, pour l'usage des villes même, etc. Autrefois c'était sur des coupes extraordinaires de bois que des familles comptaient pour réparer de grandes

perles, pour faciliter des opérations importantes. Aujourd'hui ce secours leur manque; aussi dix ou trois années de mauvaise récolte, la perte d'un procès, etc., suffisent pour les ruiner à jamais, parce qu'ils sont obligés d'emprunter à gros intérêts, qu'ils ne peuvent faire d'économies assez importantes sur leurs revenus pour se remettre au courant. Il est bien à désirer que l'on imite ce qui se pratique encore dans quelques pays, c'est-à-dire que chaque père de famille plante, à la naissance de chacun de ses enfants, un nombre d'arbres proportionné à l'étendue de son domaine. Il est d'observation que les pays où l'on plante le plus d'arbres isolés sont les plus riches.

La question du reboisement de nos forêts occupe actuellement l'attention de nos principaux agronomes dans la Province de Québec. M. Louis Lévesque, membre du Conseil d'Agriculture, a réuni à former une Association de Reboisement, dont il est le président. Malheureusement il n'y a qu'un très-petit nombre de cultivateurs qui comprennent toute l'importance d'une semblable association; puissent-ils s'associer aux efforts que fait M. Lévesque dans le but d'établir dans le pays une association d'hommes bien décidés de veiller au meilleur aménagement de nos forêts. Ceux qui désirent devenir membres de l'Association de Reboisement n'ont rien à payer. M. Lévesque se ferait un plaisir de donner tous les renseignements possibles à ceux qui désirent travailler à cette œuvre éminemment utile.

Ce qui a fait le sujet de nos causeries sur les pépinières n'est qu'un aperçu de ce qu'il faudrait développer considérablement pour donner à nos lecteurs tous les renseignements propres à cultiver avec avantage et profit les arbres et arbustes à quelque espèce qu'ils appartiennent. Nous engageons nos lecteurs qui désirent être parfaitement renseignés sur la manière de cultiver les arbres, de se procurer le livre intitulé : *Verger Canadien*, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'auteur de ce livre, M. l'abbé Provancher, Cap Rouge, P. Q.

REVUE DE LA SEMAINE

Le 17 septembre on a donné la lecture, dans toutes les églises paroissiales et communautés religieuses du diocèse de Montréal, d'un mandement de Mgr. Bourget, à l'occasion de sa démission comme évêque de Montréal, qui a été acceptée par le Saint-Siège. L'administration du diocèse est passée entre les mains de Mgr. Fabre, évêque de Gratiopolis, précédemment coadjuteur et aujourd'hui évêque de Montréal.

Voici ce que nous lisons à l'occasion de la lecture de ce mandement, dans le *Nouveau Monde* :

“ Les adieux si touchants de Mgr. Bourget ont ému les fidèles jusqu'aux larmes, et même l'émotion a été si profonde, dans une église au milieu, que le bon Père chargé de la lecture du mandement n'a pu la terminer. Combien plus que des paroles sont éloquentes cette émotion et ces larmes !

“ Nous ne retraçons pas la vie si bien remplie de Mgr. Bourget; d'autres feront cette œuvre avec plus d'autorité et mieux que nous qui sommes tard venu. Mais nous dirons que l'esprit du Seigneur s'est reposé sur ce pontife pour lui donner une charité simple et ardente, une naïveté d'âme admirable, une sérénité d'esprit inaltérable, un sentiment intime et délicat du droit et de la justice, une confiance invincible en la puissance et en la bonté de Dieu. Oui, l'esprit du Seigneur s'est reposé sur ce pontife pour lui donner toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales qui

font de l'évêque le père bienveillant, le conseiller prudent, le guide sûr, le consolateur affectueux, le pasteur vigilant de ceux qui sont confiés à sa garde. Tel, en effet, doit être l'évêque selon le cœur de Dieu: tel a été Mgr. Bourget dans sa vie et dans ses œuvres d'évêque.

“ Mgr. Bourget est un de ces hommes qui passent sur la terre en faisant le bien. Ceux mêmes qui ont ou le malheur de le combattre, ne peuvent lui refuser le tribut de leur respect, bien plus le tribut de leur admiration, car ils reconnaissent en lui par excellence *justum et tenacem propositivum*.

“ Les œuvres de Mgr. Bourget ont été celles d'un docteur enseignant au peuple, dans toute la pureté de la foi, la vérité catholique dont le Saint-Siège lui avait confié le dépôt, dépôt qu'il laisse intact à son successeur, qui le gouvernera de même. Les œuvres de Mgr. Bourget ont été celles d'un apôtre toujours à la poignée pour la gloire de Dieu, pour la défense de l'Eglise et pour le salut des âmes. Suivant le précepte de saint Vincent de Paul, “ il s'est aimé Dieu à la sueur de son front.”

“ Au milieu des labeurs de cette grande tâche, un obstacle se présentait-il? Mgr. Bourget s'arrêtait pour examiner dans le recueillement et dans la prière, si cet obstacle venait de Dieu ou des hommes. S'il venait de Dieu, l'évêque s'humiliait sans murmure en serviteur soumis; s'il venait des hommes l'évêque ne capitulait pas; il différait, il attendait paisiblement avec l'obstination d'un saint zèle. Mgr. Bourget n'aime pas la lutte; elle répugne à son cœur autant qu'à ses maximes. Mais lorsqu'il a fallu lutter pour la gloire de Dieu, pour les droits de l'Eglise, pour le salut des âmes, non seulement le prélat n'a pas déserté, mais encore il a été un athlète infatigable, invincible.

“ La vieillesse qui est ordinairement pour les autres hommes le temps de l'indifférence et du repos, n'a ni ralenti le zèle, ni diminué la vaillance de Mgr. Bourget. Au contraire, cette époque de sa vie a été la plus active et la plus glorieuse. Quelques uns l'auraient voulu autre qu'il n'est. Mais le potier qui a pétri son argile l'a façonné à son gré; plus tard ce potier a choisi cette argile-là, et non pas une autre pour la mettre précisément où il voulait qu'elle fût et pour l'usage auquel il l'avait destinée.

“ Maintenant que la carrière épiscopale de l'illustre et saint prélat est terminée, si l'on reporte ses regards vers les trente-six années d'une administration marquée par tant d'œuvres et sanctifiée par tant de vertus, peut-on n'être pas ému jusqu'à l'admiration? Peut-on, sans éprouver l'étonnement du respect, mesurer l'immensité des œuvres que le zèle d'un seul homme est capable d'accomplir avec l'aide et avec la grâce de Dieu.

“ Que Mgr. Bourget emporte, dans la retraite où il descend, l'assurance que les fidèles garderont précieusement le souvenir de ses vertus et de son zèle apostolique; enfin que Sa Grandeur daigne agréer l'hommage de la gratitude et du profond respect de ses diocésains.”

En terminant son mandement Mgr. Bourget, portant aujourd'hui le titre d'Archevêque de Marianopolis, adresse la fervente prière suivante à Marie Immaculée, en l'honneur de laquelle ce saint évêque a érigé dans sa ville épiscopale de si précieux et nombreux monuments :

“ O divine Marie, Vierge Immaculée et Glorieuse Mère de Dieu, permettez qu'aujourd'hui Nous déposions à vos pieds sacrés le lourd fardeau de la charge pastorale qui Nous fut imposée il y a trente-six ans par l'Eglise, et que, pour cela, Nous dûmes recevoir avec une humble soumission, dans la ferme confiance que vous seriez vous-même

notre soutien, notre guide, notre force, notre consolation. " Ce fut avec le ferme espoir que toutes les grâces dont nous sentions si vivement le besoin, nous seraient accordées en temps opportun, que nous proclamâmes les inépuisables trésors de grâces cachées dans votre très saint et Immaculé Cœur, en érigeant dans toutes les paroisses et communautés de ce diocèse l'Archiconfrérie, en chargeant les chanoines nouvellement institués d'en être les zélés propagateurs. Afin de mieux nous assurer la protection de ce Cœur si admirable et si puissant, Nous voulûmes assister à la glorieuse définition du dogme de votre Immaculée Conception, qui a fait couler des torrents de grâce dans le monde entier, et en particulier dans ce diocèse, qui vous est tout spécialement dévoué!

Vous avez daigné, ô Mère de grâce et de miséricorde, accepter nos vœux et ceux de toutes les âmes dévotes que votre divin Fils a confiées à nos soins. C'est vous qui avez suppléé à tout ce qui Nous manquait de lumières, de talents, de connaissances pour accomplir les œuvres de votre vocation. Aussi, tous ceux qui ont vu prospérer ces œuvres ont été forcés de reconnaître que vous étiez avec nous, pour que votre adorable Fils, fût glorifié, lui à qui est dû tout honneur dans les siècles des siècles.

" O notre bonne et tendre Mère, achevez maintenant ce que vous avez daigné commencer, par pure bonté; et mettez le comble à votre maternelle charité, en prenant sous votre protection toutes ces œuvres et en bénissant tous ceux et celles qui ont bien voulu y contribuer, afin qu'ils en reçoivent ici bas la récompense au centuple avec la gloire éternelle dans le séjour des saints.

" Daignez enfin accepter l'offrande de tout ce que nous avons et de tout ce que Nous sommes, afin que déchargés du lourd fardeau que nous avons porté jusqu'ici par obéissance à la Sainte Eglise que vous aimez tant, Nous puissions dans la retraite, expier toutes les fautes de la vie passée pour qu'étant purifiés de toutes taches et souillures, Nous puissions entrer dans le ciel dont vous êtes la Porte, pour jouir du bonheur éternel en votre présence et en la compagnie de tous les Saints. Ainsi soit il."

— Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

M. Napoléon Crépault, professeur de musique à St. Roch de Québec, qui n'avait plus depuis quatre ans l'usage de ses jambes, s'est trouvé guéri instantanément, mercredi, à la chapelle des Dames Ursulines de cette ville, après une neuvaine faite en l'honneur de la Mère de l'Incarnation: le miracle eut lieu pendant la messe qui se disait dans cette chapelle, et à laquelle M. Crépault s'était rendu pour y communier. Mercredi n'ayant pu débarquer de sa voiture qu'avec l'aide de deux personnes M. Crépault y monta seul après la messe, sans aucune assistance; et, le soir, il se rendait chez un ami pour y prendre le souper et lui conter la faveur signalée qu'il venait d'obtenir par l'intercession de la bienheureuse Mère de l'Incarnation.

Cette preuve de la sainteté de cette bien heureuse servante de Dieu, au Canada, ne pouvait se manifester plus à propos, à la veille de son procès de canonisation à la Cour de Rome.

— Nous empruntons aux *Annales Catholiques*, les nouvelles suivantes de Rome :

" Les pèlerins qui se rendent à Rome trouvent le Saint-Père jouissant toujours d'une excellente santé en montrant une vigoureuse vieillesse qui, au dire des médecins, lui assure une vie d'une dizaine d'années au moins. Aussi, a-t-on le droit de rire de tous les bruits qu'on répand sur cette

santé si précieuse, et des intrigues qui se nouent en vue de la mort de Pio IX.

" On allait jusqu'à dire, dans ces derniers jours, que les cardinaux songeaient à prendre des mesures pour hâter l'élection du futur Pape, afin de prévenir l'espérance des gouvernements. Les cardinaux ne songent à rien de cela et ils savent d'ailleurs qu'il importera d'autant plus pour eux de suivre toutes les règles établies, que les ennemis de l'Eglise sont plus disposés à provoquer un schisme; le schisme trouverait un prétexte, si l'élection pontificale ne se faisait pas dans toutes les formes prescrites. Et qui sait donc où en sera l'Europe, lorsque Pio IX disparaîtra de ce monde? Qui pourrait prévoir où elle en sera dans quelques mois? Les moyens qu'emploiera la Providence pour donner un nouveau Chef à l'Eglise nous sont inconnus; mais nous savons que Dieu tient en sa main les événements et qu'il a promis d'être avec l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles. Cela suffit pour nous rassurer.

" Pio IX continue d'accorder de nombreuses audiences à ceux qui viennent le visiter. En même temps, il encourage par ses lettres tous ceux qui luttent pour la défense de l'Eglise. Citons avec l'intention de les reproduire, les brevets adressés à Mgr. Marmillod, à l'occasion des œuvres ouvrières; à Mgr. Conrad Martin, l'évêque exilé de Paterborn; à la société des jeunes gens catholiques de Naples pour les exhorter à persévérer dans la noble mission qu'ils se sont proposée; au cardinal Guibert, à l'occasion des fêtes de Lourdes; à Mgr. Pie, évêque de Poitiers, pour le féliciter des discours prononcés dans ces fêtes; à Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans, pour le discours prononcé dans le Sénat en faveur de la liberté d'enseignement.

" L'interdiction des processions éprouve de la part des populations une résistance qui pourra bien forcer le ministre à laisser faire. Nulle part le peuple ne l'observe; pour punir les coupables, il faudrait punir plus de la moitié de l'Italie. Aussi l'autorité se voit-elle obligée de fermer les yeux; la constance des catholiques italiens maintiendra une liberté qui leur est chère et qu'on a aucune raison de leur enlever. " Lorsque l'Italie était escluse, dit à ce sujet l'*Unita cattolica*, nous pouvions rendre à Dieu des hommages publics; aujourd'hui que nous sommes libres et que le Pape est indépendant, il nous faut cacher notre foi. " C'est le raisonnement qui se fait partout, et qui ne mène pas à une conclusion favorable au régime actuel.

" Le gouvernement italien vient de prendre possession de Saint Pierre in montorio, uniquement pour signifier aux religieux franciscains qui habitent le couvent et desservent l'église qu'ils doivent se disperser. Il a ensuite conquis l'église et le couvent à l'Espagne, qui en est propriétaire; on verra si le gouvernement espagnol chasse les religieux.

" On vient aussi de liquider, selon l'expression consacrée, le couvent des pères lazaristes de la Mission, près de la place Monte-Citorio. Le gouvernement va établir dans les jardins l'imprimerie de la Chambre des députés.

" Cependant ce gouvernement, qui poursuit ainsi ses entreprises contre l'Eglise, ne vient pas aboutir de rétablir la sécurité dans la Sicile, toujours en proie au brigandage, et il est si peu sûr de sa propre existence, qu'il songe en ce moment à dissoudre la Chambre des députés, afin de se procurer par les élections la majorité dont il a besoin."

— On sait que les libéraux de la Chambre Française viennent de supprimer les traitements des aumôniers de régiment, toujours par amour pour la religion. Nous osons intéressant de donner ici l'historique de l'établissement des aumôniers, dans les régiments français.

Les aumôniers militaires datent du huitième siècle. Au concile de Ratisbonne, qui eut lieu en 748, il fut décidé que tout général en chef serait accompagné de deux évêques et d'un nombre suffisant de prêtres ou de chapelains, et que tout chef de corps serait en campagne suivi de son confesseur. L'institution se perpétua en s'améliorant, et sous la Restauration chaque régiment eut son aumônier particulier ayant rang de capitaine. Il est à remarquer qu'un grand nombre de corps avaient conservé leur aumônier sous la première République. Après 1830, la présence d'un aumônier militaire ne fut plus de règle générale au régiment, mais un grand nombre de corps conservèrent le leur.

En 1854, l'empereur nomma un aumônier supérieur chargé d'organiser le service religieux pour toute l'armée qui allait combattre en Crimée. Chaque division et chaque ambulance eurent leur aumônier.

L'aumônerie de la flotte fut régularisée par décret du 31 mars 1852.

Quant à la grande aumônerie de France, également supprimée, elle existait sous les anciens rois, et les pouvoirs du grand aumônier étaient fort étendus. C'était lui qui nommait les aumôniers militaires, et, pour cette raison, prenait le titre d'*évêque des armes*. Entre autres prérogatives, le grand aumônier éliait les professeurs du collège de France.

Supprimée en 1770, la grande aumônerie fut rétablie par Napoléon 1er. Elle disparut en 1830, mais fut réconstituée, en 1857, par Napoléon III.

Les journaux au Centenaire

Le correspondant spécial du *Times* de Londres dit qu'il serait difficile de trouver une plus belle preuve de la manière noble avec laquelle les Américains font les choses que celle fournie par l'établissement du journal du centenaire sur les lieux de l'Exhibition. Ici vous pouvez avoir chacun des 3,129 journaux publiés régulièrement dans les Etats-Unis! Non-seulement on vous permet comme un faveur de les voir, mais on vous invite, encore plus, on vous presse d'entrer dans l'établissement et de demander un journal quelconque que vous désirez. C'est une place si fraîche et si agréable, qu'un visiteur de l'Exposition peut s'y asseoir, s'il le désire et suivre ses attraites littéraires. Au premier abord, il est étonné que, parmi 3,000 journaux, et parmi ceux-là quelques-uns aussi puissants que le *Herald* de New-York, il peut trouver la petite feuille bien-aimée de son village, qui est quelques fois à des milliers de milles de distance, même sur les Montagnes Rocheuses. Mais la direction est si parfaite que, en consultant le catalogue, ou même sans l'aide du catalogue, chacun peut trouver le journal qu'il veut.

Ils sont placés dans des cases sur des tablettes par ordre alphabétique de leurs Etats, territoires ou villes dont les noms sont clairement étiquetés. Les propriétaires de l'établissement du journal du centenaire, sont des agents d'annonces, les plus considérables de toute l'Amérique—M. G. P. Rowell et Cie., de New-York. Leur entreprise coûtera environ \$20,000, comprenant la bâtisse et les dépenses pour la conduire pendant six mois.

Les 8,000 et quelques journaux Américains sont reconnus par la même autorité pour surpasser toutes les publications combinées de toutes les nations de la terre.

L'enseignement agricole dans nos campagnes

A l'occasion d'un crédit de 230,000 francs voté par le Gouvernement Français, pour l'établissement d'un institut supérieur d'agriculture, M. L. Hervé fait les réflexions suivantes:

« Je ne saurais trop rappeler, à ce sujet, l'urgence nécessaire, pour les propriétaires ruraux chrétiens, d'étudier au moins les éléments essentiels de l'économie rurale, pour se rendre capables de bien gouverner leur patrimoine.

« Ils ne comprennent pas assez que la propriété d'une terre n'est pas seulement de jouir de ses fruits, c'est le droit légal seulement; mais pour le chrétien sérieux, la propriété est une fonction sociale; c'est une charge de corps et d'âme; c'est le devoir de diriger la culture de façon à multiplier ses produits au profit du plus grand nombre, et celui qui ne fait pas pousser deux épis au lieu d'un là où Dieu l'a institué propriétaire, à cet égard, encourt une responsabilité sur laquelle un trop grand nombre de propriétaires ont toute leur éducation à faire. Il faudrait remonter aux traditions monastiques des Bénédictins du temps de Saint Bernard, pour trouver cette admirable et solide notion de la propriété, telle que l'enseignement et la pratiquaient les véritables fondateurs de notre civilisation rurale.

« Je voudrais qu'à l'Institut agronomique nouveau il y eût une chaire de l'histoire de l'agriculture, histoire profondément ignorée chez nous et dont la connaissance serait une merveilleuse branche dans l'apologie du catholicisme.

« C'est là une grande lacune dans leur éducation, et, bien plus, cette éducation est cruellement dévoyée par ce flot envahissant des journaux qui, en surexcitant dans ces classes le goût du luxe, des frivolités, de la vie dissipée et dissipatrice, exténuent toutes les ressources qu'elles devraient employer à assainir leurs terres, à loger convenablement les familles si estimables des fermiers auxiliaires.

« Lorsque le clergé redouble d'ardeur et de sacrifices pour lutter contre le vice et les ignorances de son temps; le propriétaire qui est le *clergé du sol*, doit comprendre que le temps de s'annuser n'est pas du tout venu pour la population rurale, et que c'est au contraire le moment sacré de redoubler d'énergie, de vertu, de sacrifices pour vaincre l'ennemi commun, la *révolution*. L'armée agricole, qu'on le sache bien, a une mission douloureuse et régénératrice, analogue à celle de l'armée militaire. Pendant que celle-ci doit nous refaire des soldats vaillants et instruits, l'armée agricole doit créer des laboureurs doués des vertus analogues, et ces vertus ne se forment que par l'exemple d'en haut. Tout se tient, on le voit, dans l'œuvre du salut de notre pays. *Cruce, ense et aratro*. Malheur à nous si nous laissons en souffrance un des facteurs de cette grande œuvre!

« Voici un fait qui en montre plus long que tout ce que je pourrais dire ici: en Angleterre, pays moins agricole que le nôtre, puisque le quart à peine de la population vit de la culture, la presse agricole a plus de 200,000 abonnés; chez nous, nation agricole et viticole, elle n'en a pas 20,000. Par contre, en France les journaux de modes ont plus de 200,000 abonnés. En Angleterre cette presse ridicule n'existe pas. On montre les journaux de mode français pour se moquer de nous; sans compter que la plupart de nos journaux boulevardiers sont les succursales des journaux de modes, par la place qu'ils donnent aux plaisirs, aux frivolités, aux divertissements publics, à tous les moyens de faire oublier le sérieux de la vie dans les familles qui ont un patrimoine à gouverner dans ce monde et qui en rendront compte dans l'autre.

Ce que nous venons de citer est bien propre à nous faire apprécier l'importance de l'instruction agricole. Nous ne pourrions mieux réussir à introduire l'enseignement agricole dans nos campagnes qu'en mettant en pratique les sages suggestions faites par M. le Dr. Hubert LaRue, de Québec. Voici ce qu'écrivait ce Monsieur, dans le *Journal de l'Instruction Publique*, livraison de Septembre, sous le titre: *Education des classes agricole et ouvrière*:

« L'éducation des classes agricole et ouvrière aurait pour objet de continuer l'éducation commencée à l'école. Pour cela il faudrait créer des bibliothèques de paroisses; ces bibliothèques seraient composées de livres à la fois instructifs, moraux et amusants.

« Les livres ennuyeux, et le nombre en est grand, devraient en être bannis, de même que ceux qui pêcheraient le moins du monde contre la morale. Pour éviter ce dernier danger, le plus grave de tous, il faudrait que ces bibliothèques fussent sous la surveillance immédiate des curés. Une légère souscription permettrait d'augmenter peu-à-peu le nombre des livres, et de réparer ceux qu'un trop long usage aurait déteriorés.

« Il ne faudrait pas oublier de garnir quelques rayons de ces

bibliothèques de livres traitant de l'agriculture : la série complète et reliée de tous nos journaux agricoles devrait y occuper une des premières places.

"Voici ce que j'écrivais en 1867, au sujet de l'éducation de la classe agricole ; le temps écoulé depuis n'a nullement modifié mes idées.

"Je parlais des sociétés littéraires de nos villes, et après avoir reconnu qu'elles sont un puissant moyen de reposer l'esprit et de féconder l'intelligence, j'ajoutais :

"On pourrait m'objecter que tous ces délassements intellectuels, faciles au sein de nos villes où l'on trouve des bibliothèques publiques, des salles de lecture, ne sont guère possibles dans nos campagnes où rien de cela n'existe. Et pourtant, si ces récréations sont nécessaires dans nos villes, combien plus ne le sont-elles pas dans nos campagnes où l'isolement ne peut qu'engendrer la pire de toutes les maladies, la maladie de l'ennui ! Qui est-ce qui pourrait empêcher les cultivateurs de nos paroisses de faire une légère souscription entre eux pour l'achat de petites bibliothèques composées de livres à la fois instructifs et amusants ? Objectera-t-on les frais que ferait encourir une telle acquisition ? Mais que de dépenses inutiles ne font pas tous les jours même les économistes ! Que les habitants de nos campagnes mettent moins de vanité dans leurs habits, moins de luxe sur leurs voitures, et il leur sera bientôt permis de créer des bibliothèques de paroisses qui ne marqueront pas d'avoir le meilleur effet sur l'esprit et le cœur de leurs enfants. Pourquoi encore ne formerait-on pas des associations dans nos campagnes, associations dont les membres se réuniraient de temps à autre pour entendre une lecture sur l'histoire du Canada, par exemple, sur les beaux arts ou les arts industriels, sur la science agricole avant tout ? Je dis sur la science agricole avant tout ; en effet, dans les pays constitutionnels, chacun est tenu d'avoir sa marotte politique : celui-ci tient pour la confédération, celui-là pour l'annexion ; l'un veut le renouvellement du traité de réciprocité, l'autre je ne sais trop quoi.

"Toutes ces grandes questions politiques n'ont à mes yeux, qu'une importance secondaire ; et à cent coudées au-dessus d'elles je place ma marotte à moi, qui est l'art agricole et la colonisation."

"Quant à l'éducation de la classe industrielle de nos villes, elle peut se faire de diverses manières : par des écoles spéciales, par des musées, des bibliothèques, des cours, etc."

Les assurances agricoles

Nous offrons à la réflexion des cultivateurs les remarques judicieuses que fait la *Gazette de Sorel*, sur l'importance qu'il y a pour eux d'assurer leurs propriétés, contre les incendies qui arrivent encore assez fréquemment dans nos campagnes. On ne peut prétexter le manque d'argent pour le faire, puisque ces risques se prennent à des taux qui sont à la portée de toutes les bourses.

On pourrait se plaindre avec raison de l'insouciance que montrent généralement les cultivateurs à l'égard de certains avantages que leur offre la civilisation moderne. Un exemple entre plusieurs, c'est qu'on les voit obstinément refuser de recourir au procédé le plus simple de protéger leurs familles contre les fatales conséquences du feu, qui est d'assurer leurs propriétés. Aujourd'hui en face des facilités que des compagnies d'assurance agricoles accordent au public, on serait porté à ne plus s'expliquer cette obtination déplorable, à moins que de l'attribuer à l'existence persistante d'antiques préjugés qui devraient être morts. Cependant nous devons dire qu'en général il y a là dedans une simple négligence plutôt qu'un défaut d'esprit progressif. L'on comprend bien tous les avantages offerts, mais on diffère, on remet à plus tard, et une catastrophe seule ouvre les yeux. C'est bien mal d'attendre ainsi et de sacrifier ses propres intérêts à un esprit de négligence, bien coupable après tout. Chaque père de famille doit savoir que, ce qu'il a, il le doit à ses enfants et qu'il est presque en conscience obligé de prendre tous les moyens pour assurer le bien-être de ceux qu'il élève. Il comprend bien ce devoir, puisque c'est avec la sueur de son front qu'il acquiert l'héritage qu'il devra plus tard leur léguer. Pourtant, au moment où il s'y attend le moins, un incendie peut détruire ses maisons et ses granges et le jeter sur la paille avec sa famille. Compté-t-il sur la charité de ses voisins ? C'est bien

mal de sa part de songer à ce moyen humiliant de se relever. Souvent même, ce moyen ajoute l'inefficacité à l'humiliation. N'est-il pas mieux pour le cultivateur de se pourvoir à lui-même en prélevant une modique somme sur ses revenus, qui sont plus que suffisants pour sa subsistance et celle de sa famille, et en la plaçant de manière à lui faire espérer que, si jamais le feu ou la foudre mettrait ses maisons en cendre, elle lui serait rendue au centuple et il n'aurait pas alors à recourir à la mendicité ? Qu'on ne s'endorme pas dans une fausse sécurité ; le malheur atteint au hasard, il peut frapper à votre porte comme à celle de votre voisin. Et vous auriez alors à vous reprocher longtemps, toujours peut-être, d'avoir jeté dans la misère toute votre famille par votre faute, pour avoir cédé à un mouvement condamnable de mesquinerie ou à une négligence non moins blâmable.

A présent, les institutions qui consacrent uniquement leurs capitaux à couvrir les risques agricoles ne manquent pas, Dieu merci. En limitant leurs opérations à la campagne, elles sont à même d'assurer à des taux littéralement insignifiants. Les garanties qu'elles offrent sont les meilleures et, comme leurs pertes sont rares et modiques, elles les règlent sans difficulté. Il est bien étonnant que ces faits-là ne frappent pas l'esprit d'un plus grand nombre, bien que, depuis quelques années, l'on puisse constater un grand progrès sous ce rapport. Heureusement, du train que vont les choses, il est permis d'espérer qu'avant longtemps, non-seulement la nécessité de s'assurer sera comprise, mais que cette bonne mesure sera prise par la majorité des cultivateurs bas-canadiens. Nous ne saurions qu'applaudir à ce bon mouvement, qui ne peut qu'assurer davantage la prospérité de la classe agricole et la stabilité des institutions qui dévouent leurs capitaux à cette œuvre philanthropique.

Les pronostics naturels du temps

Les oiseaux sont les meilleurs indicateurs du temps : les pigeons se posent-ils sur le toit d'une grange en présentant le jabot au levant le matin, rouffent ils de bonne heure au logis, picorent ils aux environs de la ferme, pluie imminente le lendemain ; se rendent-ils tard à colombier, vont-ils butiner au loin dans les champs, c'est signe de beau temps.

Les poules si elles se roulent dans la poussière plus que de coutume en hérissant leurs plumes, annoncent l'orage prochain. Même prophétie si les canards plongent dans l'eau en battant des ailes, en se poursuivant et criant joyeusement sur la mare.

Les hirondelles volent-elles en rasant la surface de la terre et de l'eau, l'orage n'est pas loin ; disparaissent-elles, surtout vers le soir, dans les hauteurs de l'atmosphère, c'est la sécheresse.

Si les corbeaux rient et croissent plus qu'à l'ordinaire, pluie ; il en est de même quand les chonettes houloulent et quand les boreronnettes sautillent le long des fossés.

Les abeilles qui s'écartent peu de leur ruche, et aussi lorsqu'elles y arrivent en foule sans être entièrement chargées, annoncent la pluie très-prochaine. Si la vache lèche les murs de l'étable, c'est-à-dire le calpêtre que l'humidité de l'atmosphère fait suinter, c'est la pluie le lendemain.

D'autres remarques indiquent encore aux habitants des campagnes les changements de temps. Ainsi, pour n'en citer que quelques-unes, nous dirons : la lame de la faux reste-t-elle sèche le matin à la rosée, beau temps ; prend-elle l'humidité en se tringnant de bleu ou de rose, c'est de la pluie à courte échéance. Le bûcheron qui va au bois consulte sa cognée également comme le faucheur interroge sa faux : si la hache est nette et luisante la journée sera belle ; mais si elle est terne et si le manche ne glisse pas dans la main, gare à l'orage !

Petite chronique

— L'exposition de la Société d'agriculture du comté de Richelieu se tiendra à Ste Victoire, le 7 octobre prochain ; celle de la Société d'agriculture d'Arthabaska, aura lieu le 5 octobre.

La pêche à la truite.— Nous lisons dans le *Morning Chronicle* du 31 septembre : "Qu'en vertu d'un règlement du trois avril 1875, adopté par le Gouverneur Général en Conseil, la pêche de la truite, dans la province de Québec, est défendue depuis le 1er octobre jusqu'au 1er février de chaque année.

La vente du beurre.—Nous lisons dans le *Monetary Times* du 22 septembre: "Le beurre vient de subir une hausse sur nos marchés; ceux qui en font le commerce sur une grande échelle, ici et en Angleterre, s'accordent à dire que cette hausse d'ici à la fermeture de la navigation sera linéaire au prix actuel, et encore le beurre à ce prix devra être de qualité supérieure. Sous cette considération il invite les cultivateurs à vendre leur beurre le plus tôt possible. Le beurre actuellement en demande est exporté en Angleterre par la voie des steamers canadiens, et aussitôt après la clôture de la navigation on devra s'attendre à voir subir au beurre une diminution dans les prix, puisqu'alors il faudra l'exporter par New-York ou Portland.

Il est souvent arrivé que les cultivateurs, après avoir refusé un prix assez élevé pour leur beurre, se sont vu obligés de le vendre à prix réduit. C'est aux cultivateurs de ne pas refuser un prix qui paraîtrait raisonnable, pour la vente de leur beurre.

L'agriculture en Chine.—Voici quelques détails sur l'agriculture dans la Chine: Le travail de la terre y est jugé le plus élevé, le plus digne d'estime. Il y a, dans ce pays, très-peu de terrain à défricher, et chaque coin du sol donne son rendement. Le propriétaire qui néglige ses plantations est puni; et le chef de la commune qui a toléré cette négligence coupable est considéré complice du propriétaire, et est atteint lui-même par la loi. Ce peuple a porté aussi loin que possible la science de l'engrais et le moyen de se le procurer. Les fumiers y sont l'objet de soins entièrement inconnus chez nos paysans. Les principales productions, on fait de céréales, sont: le millet, le froment, le riz, le maïs. Pour légumes, ils ont la fève, les pois, la patate douce, la carotte, le chon, la rave, la citrouille, le céleri, les épinards, la laitue, etc. Ses fruits les plus communs sont: l'œil-de-dragon, le *houang-py*, l'ananas, la banane et le *etchy*, l'orange. Ils cultivent aussi le raisin, mais ils ne savent pas encore en tirer du vin. Leur boisson ordinaire est le thé et l'eau-de-vie de sorgho appelée *kaoliang*.

La culture du blé en Californie.—La Californie occupe comme on sait, un des premiers rangs parmi les contrées agricoles. Il y a vingt-cinq ans, ses vastes plaines étaient considérées comme étant tout au plus propres à la culture des pâturages; mais aujourd'hui elles produisent en abondance les plus beaux grains qui se récoltent dans le monde entier. La récolte du blé de la présente année est la plus considérable qui ait été jamais produite, et l'on calcule que 900,000 tonnes en seront livrées à l'exportation. Cependant le *Chronicle de San Francisco* prédit que l'expérience de la présente année convaincra les fermiers californiens qu'un changement radical dans leur système de récolte est nécessaire. "Les jours de la culture exclusive du blé, dit-il, sont comptés, et il faudra bon gré mal gré qu'ils se décident à produire autre chose que du grain."

Les cultivateurs de cette région se vantent de pouvoir fournir à une moitié du monde la matière première servant à la fabrication du pain, mais ils ne voient pas les prix scandaleux qu'ils payent eux-mêmes pour les articles de première nécessité. La culture du blé les a rendus fous; ils y ont consacré chaque arpent de terre qu'ils possèdent; leurs propres jardins et leurs vergers y ont passé, et les choses en sont venues à ce point qu'il leur faut souvent sacrifier le rendement d'un arpent de terre à l'achat des pommes de terre qu'il auraient pu cultiver sur le quart de terrain de cette superficie; et de la sorte, la production d'un champ tout entier est quelquefois affectée à l'achat du bœuf, du mouton, du lard, du laitage, du fourrage, des légumes et autres articles de consommation qui auraient pu sous un système différent être produits plus économiquement sur la ferme même.

Le journal que nous citons ici croit cependant que le mal d'une production surabondante et exclusive du blé trouvera avant peu son correctif. Déjà, dit-il, les fermiers commencent à s'apercevoir qu'ils ont fait fausse route; et le fait qu'ils ont dû tout récemment former entre eux une ligue pour se mettre en mesure de tenir tête aux machinations des spéculateurs de San-Francisco qui se sont coalisés pour faire tomber les prix du grain, les aide sans doute à introduire dans le pays un système de culture plus judicieux, d'autant mieux que les terres commencent à s'appauvrir sensiblement sous l'influence de la production surabondante des céréales, tandis que, d'un autre côté, l'Etat voisin de

l'Oregon, qui se développe très-rapidement, se présente dans la lice comme un rival formidable sous le rapport agricole.

RECETTES

Les avives chez le cheval

Le mal des avives est situé à la partie supérieure et postérieure de la ganache, dans cette intervalle qui règne entre la tête et le cou au dessous de l'oreille; c'est une inflammation des glandes parotides qui bouche le gosier et empêche la respiration. Lorsque cette inflammation a pris un certain degré d'accroissement, l'animal éprouve alors une telle difficulté de respirer qu'il se vautre, se couche et se lève souvent, s'agite et se débat comme s'il était attaqué de tranchées.

Les avives proviennent ordinairement, ou du passage subit du chaud au froid, ou d'un excès de travail, ou de faire boire l'animal après un violent exercice, sans lui avoir laissé le temps de se ressuyer, ou de lui avoir donné trop d'avoine, d'orge, de froment ou de seigle.

Quelques praticiens prétendent que, pour guérir un cheval des avives, il suffit de les saisir d'une main et de les saigner de l'autre, et de faire cette opération sur chacune des glandes. D'autres sont pour les topiques, et prescrivent la décoction suivante: Prenez fleurs de sureau, de camomille, de chacune une poignée, faites-les bouillir légèrement dans deux setiers d'eau, passez le tout et ajoutez-y une demi-once de scammoniac, trois onces de sirop anti-scorbutique, demi setier de vinaigre. Coulez et injectez de cette décoction avec une seringue dans le gosier du cheval, et réitérez cette opération plusieurs fois par jour.

Maux des yeux en général chez le cheval.

Lorsqu'un cheval sera attaqué du mal d'yeux, c'est-à-dire lorsque les yeux seront rouges, fermés et pleurants, quelle qu'en soit la cause, il faut les laver le plus souvent possible avec un peu d'eau tiède, dans laquelle on aura mis quelques gouttes d'eau-de-vie; plus ils seront rouges et malades, plus il faudra se garder de les laver avec de l'eau fraîche, et surtout d'y souffler du sucre, le vitriol blanc ou autres drogues, qui ne feraient qu'augmenter le mal et retarder la guérison.

Si le mal provient d'une fluxion, ou d'un coup, il faudra alors saigner le cheval, le mettre au son et à l'eau blanche, lui appliquer un cataplasme de lait, de safran et de mie de pain, ou faire tremper un linge dans l'eau préparée avec la pierre merveilleuse, l'appliquer en quatre doubles sur l'œil, et mettre par-dessus une compresse trempée dans de l'eau-de-vie.

Aux Commissaires d'Écoles pour la reprise des Cours Élémentaires.

PREMIÈRE MISE EN VENTE
DES INTÉRESSANTS

LIVRES DE LECTURE De M. A. N. MONTPETIT

Adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique dans le concours de 1874.

Seule Série approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, par S. G. l'Archevêque de Québec et par NN. SS. les Evêques du Canada.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, d'environ 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.20.

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.80.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, de 320 pages, texte encadré, illustré de 56 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.40.

LES QUATRIÈME ET CINQUIÈME LIVRES seront mis en vente dans le courant de l'année 1876.

NOUVELLE MÉTHODE POUR APPRENDRE A BIEN LIRE—nouvelle édition complètement revue et augmentée, par F. E. Juneau, inspecteur d'écoles, vol. format in 12 de 96 pages, texte encadré, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50.

NOUVEAU TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ARITHMÉTIQUE A L'USAGE DE ÉCOLES.—Deuxième édition, complètement revue et augmentée par L. H. Bellerose, instituteur, vol. format in 12 de 180 pages, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.50.

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE THÉORIQUE ET PRATIQUE, approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique, cette méthode comprend une série de sept cahiers gradués de 24 pages chaque, la doz. 80 cts.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA, comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'Île du Prince-Edouard, Terre-Neuve et une partie des États-Unis, **TEXTE EN FRANÇAIS**, format 26 par 38 pouces, colorée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.50.

NOUVEL ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE, a l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé Ls. Gauthier, vol. in 12 cartonné, la doz. \$4.00.

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage des écoles élémentaires; nouvelle édition avec questionnaire, vol. in 12, cartonné, la doz. \$1.20.

En vente chez

J. B. ROLLAND & FILS,
Éditeurs-Propriétaires.

Et chez les Libraires et les principaux marchands.



PROVINCE DE QUÉBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.
Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation des **BILLS PRIVÉS** ou **LOCAUX**, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner **UN MOIS D'AVIS** (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la publication de tels avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie du son bil, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour **BILLS PRIVÉS** doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Législatif.
C. M. MUIR,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Québec, 1er Septembre 1876.

VIN DE QUININE

Médication rationnelle.—La médication n'est couronnée de succès que quand elle est rationnelle, et elle n'est rationnelle que lorsqu'elle commence au commencement; en d'autres termes, pour guérir une maladie il faut extirper et éloigner les causes qui l'ont fait naître. Les faiblesse, soit générale ou locale, est l'origine de la grande majorité des maladies. Redonnez de la vigueur aux énergies vitales, régularisez la digestion et les sécrétions, en fortifiant les organes qui accomplissent ces fonctions si importantes, et la dyspepsie, la constipation, les souffrances des reins et de la vessie, et les milles et un maux qui sont la conséquence de la débilité, sont complètement et dans la plupart des cas permanemment écartés. Le meilleur, le plus sûr et le plus agréable tonique qui puisse être employé dans ce but, est le **VIN QUININE DE CAMPBELL**.

L'expérience de dix années pendant lesquelles il a survécu dix fois à cette quantité de préparations éphémères qui sont entrées en compétition avec lui a prouvé qu'il était sans égal comme remède pour tous les désordres physiques qu'accompagnent la débilité ou qui en proviennent.

Préparé seulement par Kenneth Campbell et Cie., Médical Hall, Montréal.

À vendre au Bureau de la *Gazette des Campagnes* à Ste. Anne de la Pocatière; à St. Paschal chez M. E. & J. Chapleau. à St. Roch de Québec, chez M. J. B. Z. Dubeau.

MUSIQUE NOUVELLE!

MUSIQUE VOCALE:

Ferme tes beaux yeux.....	Pavots	50 centins
Transports joyeux.....	Lambert	85
Les deux mères.....	Boissière	25
Histoire d'oiseau.....	"	25
La chasse aux papillons.....	"	25
Noble coursier.....	Henrion	35
Mademoiselle.....	Boissière	25
Pauvre rose.....	M. A. D.	25
Amour et prière.....	Lachman	25
Les lunettes magiques.....	Gariboldi	50
Le dernier de l'orpheline.....	Boissière	25
La fauvette et la prison.....	"	25
Les trois gâteaux.....	"	25
A l'aïe pleure: elle prie, elle attend!.....	Ben. Tayoux	40
A Saint-Blaise.....	Pessard	30
Chanson de Jean Prouvairo.....	Holmès	50
Amour et caprice.....	Bovéry	25
Chanson d'été.....	Rupès	50
Souviens-toi.....	Spindler	40
Dreaming on the lake.....	Lott	80
Nuit et jour, valse.....	Lamothe	80
La jolie hongroise, valse.....	Fischer	60

MUSIQUE INSTRUMENTALE:

Rose des Alpes.....	Spindler	40
Bouquet de violettes.....	"	46
Feuilles d'automne, valse.....	Davids	70
Nuit d'Asie.....	Marmontel	75
Pauvre fleur.....	Spindler	40
Feuilles d'automne.....	Kowalski	60
Méditation.....	"	60
Sur l'Adriatique.....	"	60

En vente chez

A. LAVIGNE.

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
114 rue St. Jean. QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, septembre, 1876.

L'ESCOMTE autorisé sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.